



## **SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON**

### **Conseil Syndical du 04 avril 2023**

#### **Procès-verbal**

**Membres du Conseil Syndical : 10**

**Membres en exercice : 10**

**Votants présents : 6**

M. Jean GALAND, M. Jean-François BOUDIGUE, Mme Marie LARRUE,  
M. Bruno LAFON, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Xavier DANAY.  
Un pouvoir est donné à M. Jean-François BOUDIGUE par M. Patrick DAVET.

**Excusé(s) :**

Mme Karine DESMOULIN, Mme Pascale GOT, M. Vincent MAURIN, M. Cédric PAIN,  
M. Patrick DAVET.

**Assistaient à la réunion :**

Mme Nelly DELEPINE, M. Éric COIGNAT, Mme Béatrice AURIENTIS, M. Alain  
BALLEREAU.

**Président de séance :**

M. Jean GALAND.

**Secrétaire de séance :**

Mme MARIE LARRUE.

**Assistaient également à la réunion :**

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations ont été envoyées aux membres du Conseil Syndical le 7 mars 2023.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

La séance réunie le 04 avril 2023 à Audenge est ouverte à 14h30.

**Sous la présidence de Monsieur Jean GALAND :**

- Le Procès-Verbal du Conseil Syndical du 16 décembre 2022 est approuvé à l'unanimité.
- Mme Marie LARRUE est désignée comme secrétaire de séance.

**Délibérations à l'ordre du jour de cette séance :**

- **Délibération 01-2023** : Modification du Procès-Verbal de transfert d'Andernos-les-Bains.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 02-2023** : Modification du Procès-Verbal de transfert de Lanton.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 03-2023** : Compte de Gestion.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 04-2023** : Compte Administratif.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 05-2023** : Affectation de résultats.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 06-2023** : Budget Supplémentaire.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 07-2023** : Avenant convention CDG33 Accompagnement en Evolution Professionnelle.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 08-2023** : Désignation représentants au Pays Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre  
***Observations :*** Il est mis en avant par les élus l'intérêt pour le Syndicat Mixte d'être représenté au sein de cette instance, dans la recherche de financements de projets.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 09-2023** : Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent de La Teste de Buch.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 10-2023** : Adoption du règlement de fonctionnement du port à sec du SMPBA.  
***Observations :*** Quelques précisions sur la prise en compte des besoins et des caractéristiques techniques sont apportées : personnel dédié, une seule mise à l'eau quotidienne autorisée et la durée de la manutention d'un bateau estimée à 1m30.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 11-2023** : Création de poste d'agent portuaire et Tableau des effectifs permanents actualisé.  
*Délibération adoptée à l'unanimité.*

- **Délibération 12-2023** : Recours à l'emprunt pour les travaux de rénovation du Port du Bétey à Andernos-les-Bains.

**Observations** : Rappel du coût des travaux de sécurisation et de rénovation du Port du Bétey estimé à 5.7 M€ et de la durée de l'emprunt sur 30 ans.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de réunir le prochain Conseil Syndical, précédé du Conseil Consultatif, le mardi 12 septembre 2023 à 14h30 en Mairie de La Teste de Buch.

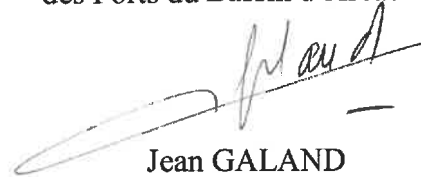
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H20.

Le Secrétaire de Séance



Mme Marie LARRUE

Le Président du Syndicat Mixte  
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean GALAND